



Konrad
-Adenauer-
Stiftung



Konrad-Adenauer-Stiftung Paris
Frankreich • Italien

Intervention de Madame Michèle ALLIOT-MARIE

Ministre de la Défense

Colloque de la Fondation Konrad Adenauer

« Politique et industrie de défense européennes »

3 octobre 2004

Mesdames et messieurs les parlementaires,
Mesdames, messieurs,

Dans l'esprit de ses pères fondateurs, la première ambition de l'Europe était d'assurer une paix durable sur notre continent.

A l'heure où le terrorisme et la multiplication des crises régionales, proches ou lointaines nous menacent, nous avons plus que jamais le devoir de garantir la paix et la sécurité pour les Européens dans une Europe élargie.

La paix comme la liberté ne sont jamais définitivement acquises.

Voilà pourquoi nous avons besoin d'une défense européenne forte, indépendante et ambitieuse. Une défense européenne qui permette à l'Europe de ne plus être seulement une puissance économique, mais bien une puissance politique au service de la paix.

Cette dimension est inscrite dans le projet de constitution qui sera soumis à ratification des Etats.

Nos concitoyens prennent aujourd'hui conscience de cette exigence : ils approuvent dans leur grande majorité le développement de l'Europe de la Défense, garantie de leur sécurité quotidienne.

S'ils en connaissent les aspects opérationnels, au travers de nos opérations en Ituri ou dans les Balkans, ils ignorent encore trop souvent les enjeux économiques, et en particulier industriels, de l'Europe de la défense.

Une industrie européenne est pourtant un enjeu majeur pour l'Europe de la défense :

- dans l'intérêt de la sécurité de nos concitoyens et de nos territoires ;
- dans l'intérêt d'une défense bien équipée au meilleur coût ;
- dans l'intérêt de nos économies au sens large : le chiffre d'affaire des industries de défense est en effet estimé à 50 milliards d'Euros, et près de 600 000 personnes travaillent en Europe dans l'industrie de défense.

Elle nous permet également d'assurer un approvisionnement libre et autonome, permettant à l'Europe d'exercer pleinement sa souveraineté et de défendre ses choix.

Disposer d'une industrie de l'armement conséquente et performante de niveau européen est donc un pilier indispensable de la politique européenne de sécurité et de défense (1).

Ces dernières années, nos choix, politique et économiques, nous ont permis de commencer à répondre à cette exigence ; mais nous avons encore les moyens et le devoir de progresser (2).

I. L'industrie de défense européenne est un des piliers de la politique européenne de sécurité et de défense.

A) Il ne peut pas y avoir de maîtrise de nos choix sans capacités propres

Le contexte dans lequel nous travaillons depuis quelques années est marqué par la convergence des besoins opérationnels, par la recherche d'une meilleure compétitivité pour exporter sur des marchés de plus en plus concurrentiels, et par une course perpétuelle à l'innovation.

Poursuivre l'objectif de disposer de capacités propres, c'est viser une autonomie stratégique à l'échelle européenne : une autonomie essentielle sur le plan stratégique mais aussi sur le plan industriel.

L'Europe doit être l'horizon de référence d'une politique industrielle de l'armement ambitieuse. Quand je parle de politique industrielle, ce n'est pas une question de domination des uns par les autres, mais au contraire une volonté de recherche commune de l'excellence.

Cet objectif trouve sa première application dans les grands programmes européens, qui sont l'avenir de nos industries.

En à peine 10 ans, l'évolution de l'environnement des industries de défense a rendu peu concevable qu'un pays européen puisse mener à bien isolément de grands programmes d'armement.

Si je prends l'exemple de la France, une grande partie des programmes que nous menons actuellement est assurée dans le cadre de la coopération européenne :

-
- *L'A400M dans le domaine des transports*
 - *Les hélicoptères NH90 et Tigre*
 - *Les FREMM dans le domaine de la construction navale*
 - *Les missiles METEOR et SCALP*

Nous devons maintenant aller plus loin pour répondre à la concurrence internationale.

Nous devons créer une synergie entre nos entreprises, en leur donnant un caractère européen.

Nous l'avons fait dans le domaine aéronautique avec EADS.

Nous serons bientôt prêts à le faire dans le domaine naval.

Nous devons, le plus rapidement possible, l'encourager pour les industries de l'armement terrestre.

B) Il ne peut y avoir d'interopérabilité de nos forces sans efforts communs vers la recherche et les programmes d'équipement

L'Agence européenne de défense, inscrite dans le projet de constitution européenne, monte aujourd'hui en puissance. Elle sera déterminante pour, en premier lieu, coordonner les efforts en cours.

Nous l'avons voulue politique, ambitieuse, reposant sur quatre piliers : besoins capacitaires, programmes d'armement, politique industrielle et politique de recherche.

Elle nous permettra de mieux préparer l'avenir collectivement dans le domaine des capacités et de la recherche, afin de préserver une base industrielle et technologique compétitive en Europe.

La coopération et l'harmonisation des efforts ne doit pas nous empêcher de poursuivre le renforcement de nos outils de défense.

L'effort budgétaire doit être partagé entre Européens, en équipement comme en R&D.

J'invite les pays qui en ont la possibilité et la volonté à poursuivre dans la durée le redressement des moyens pour la défense ; les autres doivent tenter pour leur part de limiter la baisse des budgets.

II. Nous avons encore les moyens d'avancer dans le domaine de la constitution d'une industrie de défense européenne.

A) Par l'optimisation de nos ressources financières, technologiques, industrielles.

La France a déjà progressé dans ce domaine grâce :

- **A une volonté politique de réforme et d'ouverture européenne**
- **Au redressement des moyens, avec le respect pour la troisième année consécutive de notre loi de programmation militaire 2003-2008**

Depuis deux ans, notre action a été guidée par une ligne que j'ai voulue celle de « l'autonomie compétitive ».

L'autonomie est une de nos ambitions pour l'Europe. C'est aussi une nécessité politique.

Elle se construit par la volonté et la vigilance, dans la durée. Une industrie performante, s'appuyant sur l'ouverture du capital et sur les vertus de la concurrence, trouve les outils de sa compétitivité.

Ce double objectif doit prendre toute son ampleur dans le cadre naturel de notre action qu'est l'Europe.

Ce concept nous semble en effet répondre à une Europe assumant sa politique industrielle et ses intérêts.

B) Parce que l'Europe de la défense ne pourra progresser sans la pleine adhésion des populations, nous avons la responsabilité de mobiliser davantage nos opinions publiques.

Je me tourne vers les parlementaires qui sont parmi nous aujourd'hui.

Vous votez les budgets de défense.

Vous avez aussi parfois, selon les systèmes des différents pays, une responsabilité dans les procédures d'autorisation de lancement des grands programmes.

Plus largement, sont soumises à votre approbation des réglementations régissant l'économie, la propriété industrielle ou les transferts de technologie.

Votre rôle dans l'avancée de l'Europe de la défense est donc majeur.

Selon votre position, vous avez la responsabilité d'éclairer, de soutenir ou de réfuter les choix gouvernementaux relatifs aux problématiques européennes.

Le rôle des partis politiques est lui aussi déterminant.

Il est primordial de remporter l'adhésion des Européens. C'est la raison pour laquelle l'explication à nos opinions publiques doit être notre priorité.

L'Europe de la défense est une réalité opérationnelle et industrielle.

Mais, à l'instar de l'Europe monétaire, c'est lorsque les Européens se la seront pleinement appropriée qu'elle trouvera son aboutissement.

Pour cela, vous avez le devoir d'expliquer à chacun qu'il est concerné par la politique de défense, et notamment par son volet industriel.

Votre proximité avec les citoyens vous donne la possibilité de les informer sur l'impact quotidien de l'Europe de la défense sur leur sécurité et sur leur emploi.

Je tiens à remercier la Fondation Konrad Adenauer et l'UMP pour l'organisation de ce colloque, ainsi que les industriels qui ont répondu à leur appel et ont permis à notre réflexion d'avancer.

Aujourd'hui nous avons réuni des hommes et des femmes politiques de cinq pays de l'Union européenne pour exprimer nos points de vue sur le volet industriel de l'Europe de la défense.

Demain, il nous faudra réunir tous ceux, dans les 25 pays membres, qui partagent les valeurs que portent nos partis, qu'ils soient au Gouvernement ou dans l'opposition, pour traiter d'autres sujets intéressant la PESD.

Ensemble, nous devons formuler notre vision commune de la PESD et de son avenir. Nous pouvons construire un projet commun pour l'Europe de la défense.

J'invite donc nos partis à mettre en place un groupe de contact chargé d'établir ce document, et je souhaite que nous nous retrouvions dans six mois pour traiter, sur cette base, d'un autre des sujets relatifs à la PESD.

Le débat politique sur les défis de l'Europe de la défense est loin d'être clos : à nous de le faire avancer.